Zeitschrift: Energeia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie

Herausgeber: Office fédéral de l'énergie

Band: - (2009)

Heft: 3

Artikel: Un pionnier de la politique énergétique dans la décennie à venir

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-642349

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Un pionnier de la politique énergétique dans la décennie à venir

INTERNET

SuisseEnergie après 2010. Rapport intermédiaire du Groupe stratégique: www.bfe.admin.ch/rapport-intermediaire

Association energho: www.energho.ch

Label qualité Minergie pour bâtiments neufs et rénovés:

www.minergie.ch

D'ici une bonne année et demie, le programme SuisseEnergie appartiendra au passé. Ayant pris le relais d'Energie 2000 pour promouvoir l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, il arrivera en effet à échéance en 2010. On s'accorde cependant à dire qu'une plate-forme du même genre reste nécessaire à l'avenir comme moteur pour la mise en œuvre de la politique énergétique. Ce qui ne veut pas dire que les choses doivent rester ce qu'elles sont.

La démonstration d'Adolf Ogi concernant la bonne façon de cuire un œuf a fait la popularité du programme Energie 2000. C'est avec des ambitions comparables mais un impact symbolique et médiatique de moindre portée que le programme SuisseEnergie a pris le relais tout naturellement en 2001. Une flambée des prix énergétiques – preuve douloureuse d'une dépendance par rapport aux agents fossiles – et des scénarios indiquant invariablement une ascension en

d'utilisation d'énergies renouvelables pour la production de chaleur et de courant. «Nous avons cependant raté l'objectif d'une stabilisation de la consommation d'énergie fossile puisqu'elle a augmenté de 10% environ», précise Peter Beyeler. C'est donc à juste titre que SuisseEnergie a pris la suite pour renforcer les efforts visant à réduire la consommation d'agents fossiles et, par là, les émissions de CO₂. «Le programme a ainsi contribué pour une bonne part à la réali-

«IL SERAIT ERRONÉ DE METTRE FIN AU PROGRAMME EN 2010. CAR LES OBJECTIFS SUPÉRIEURS DE SUISSEENERGIE SONT, EN FIN DE COMPTE, TOUJOURS D'ACTUALITÉ.»

PETER BEYELER, CONSEILLER D'ETAT DU CANTON D'ARGOVIE ET MEMBRE DU GROUPE STRATÉGIQUE DE SUISSEENERGIE.

flèche de la consommation d'énergie caractérisaient alors la situation. Les lois sur l'énergie et sur le CO₂ étaient entrées en vigueur peu auparavant, servant de valeurs-repères importantes. Les taxes sur l'énergie avaient fait chou blanc lors des votations de septembre 2000, signant par là l'échec politique des mesures d'encouragement au niveau fédéral. Tout cela finit par déboucher sur une combinaison de mesures volontaires, de dispositions réglementaires et d'une taxe CO₂.

«L'heure était à l'amélioration des concepts», se souvient Peter Beyeler, conseiller d'Etat d'Argovie et représentant de son canton au sein du groupe stratégique de SuisseEnergie. Certes, Energie 2000 avait atteint – et même parfois largement dépassé – les objectifs fixés en matière de consommation d'électricité et

sation des objectifs de la Suisse en matière de politique énergétique et climatique – un succès se traduisant en chiffres concrets: sans le programme SuisseEnergie, la consommation d'énergie aurait été de quelque 8% supérieure dans notre pays au cours des dernières années. Il serait donc erroné de mettre fin au programme en 2010. Car les objectifs du programme sont, en fin de compte, toujours d'actualité».

Réseautage et collaboration

Ce succès est dû avant tout au réseautage serré et au partenariat entre l'Etat et l'économie; c'est l'une des forces du programme. «SuisseEnergie a conduit à une coopération fructueuse entre les pouvoirs publics, les milieux économiques et la collectivité. Le réseau entre spécialistes responsables a été densifié, ce qui a permis des échanges

d'expérience intensifs et précieux», insiste Peter Beyeler. Pour preuve, les Modèles de prescriptions énergétiques des cantons (MoPEC) des années 2003 et 2008. «Soutenue par SuisseEnergie, l'Association Minergie a, en l'occurrence, fait œuvre de pionnier pendant des années», relève le conseiller d'Etat en citant le label qualité pour les bâtiments parmi tant d'autres exemples de succès.

Garantie d'indépendance

L'association energho, partenaire de SuisseEnergie pour une utilisation rationnelle de l'énergie dans les bâtiments publics, avance un autre argument de taille: «SuisseEnergie coordonne les activités au niveau national et se porte garant, pour le client, de fiabilité, d'indépendance et de sécurité en matière de mesures et d'investissements», relève Gilbert Schnyder, membre de la direction d'energho. Il illustre ses propos en posant la question rhétorique suivante: «Est-ce que vous chargeriez une société d'assurance de vous donner des conseils en vue de faire baisser vos dépenses d'assurance?» Le même problème se poserait si l'on décidait, par exemple, de confier l'optimisation énergétique à un fournisseur d'installations. Et Gilbert Schnyder d'insister: «Le principal atout de SuisseEnergie est donc celui de la garantie d'un conseil indépendant.»

Mais quelle peut donc être l'importance d'un éventuel programme de relais pour notre économie en perte de vitesse et pour la «nouvelle donne verte», qui a actuellement le vent en poupe? SuisseEnergie a, d'une part, généré chaque année un avantage économique certain. D'autre part, ce programme «nous indique comment agir avec notre économie à l'avenir, confirme Michael Kaufmann, responsable du programme SuisseEnergie et sous-directeur de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN). La réflexion à long terme devrait retrouver ici ses lettres de noblesse, puisqu'elle est depuis toujours indispensable à la politique énergétique et climatique.»

Pas de programme alibi

Pierre Veya, journaliste romand spécialisé dans les questions énergétiques et rédacteur en chef adjoint du quotidien Le Temps met un bémol; il prône une coupure et non pas une continuation du programme, plaidant en faveur d'une démarche courageuse et d'une augmentation substantielle des ressources. Celles-ci n'ont, en effet, cessé de reculer au cours des dernières années pour tomber à 39 millions de francs environ en 2007 (2001: 74 millions). «La volonté politique fait défaut en Suisse. SuisseEnergie risque de dégénérer en programme alibi», a mis en garde Pierre Veya début mars à Lausanne, lors d'une table ronde organisée au salon romand «Habitat-Jardin». SuisseEnergie devrait, plus qu'il ne le fait aujourd'hui, servir de programme et de raison d'être d'un Office fédéral de l'énergie.

«Il est inconcevable que les ressources financières continuent d'être grignotées comme elles l'ont été par le Parlement ces dernières années», déclare par ailleurs Peter Beyeler à energeia. Une continuité au niveau des moyens financiers est une condition incontournable du succès. «Le financement doit être assuré d'une manière contraignante à long terme, il faut éviter les manœuvres par à-coups. Tous ceux qui participent au programme doivent disposer d'une certaine marge de sécurité en matière de planification. Car c'est précisément dans le domaine énergétique que les fruits du succès ne se récoltent qu'à moyen et à long terme», conclut Peter Beyeler.

Michael Kaufmann souligne l'importance d'une réflexion critique concernant les structures et les contenus du programme. «Notre volonté de poursuivre ne revient pas à dire que les choses doivent rester ce qu'elles sont. Une réorientation est nécessaire pour la prochaine étape de 2011 à 2020», précise-t-il. Le futur programme sera appelé à trouver ses marques dans de nouvelles conditions-cadres. «Ce que nous voulons éviter à tout prix, c'est un programme alibi. Il ne l'a jamais été par le passé et nous entendons bien éviter une dérive de ce genre à l'avenir», souligne M. Kaufmann.

Décisions importantes en vue

Il s'agit cependant d'attendre deux décisions d'une importance capitale. Le Conseil fédéral prendra une première décision de principe en automne 2009 concernant le lancement ou non d'un programme de relais. Afin de préparer cette décision, la direction du programme a élaboré un concept qu'elle a ensuite soumis à une consultation étendue (lire encadré). Une première tendance lors de l'évaluation des prises de position montre qu'un accord de principe pour SuisseEnergie après 2010 est très élevé.

En cas de décision favorable du Conseil fédéral, un programme détaillé sera mis au point, dont la version définitive devra être approuvée au cours de l'été 2010. On passera ensuite aux préparatifs en vue du démarrage du programme en janvier 2011. Pour l'heure, Michael Kaufmann ne cache pas qu'il est favorable à une reconduction du programme Suisse Energie pour une nouvelle période de dix ans: «Nous avons besoin d'un moteur dynamique pour la mise en œuvre de la politique énergétique et climatique.» SuisseEnergie a en fin de compte la possibilité de se montrer plus progressiste que la politique officielle pratiquée en la matière. «Bon nombre d'idées et de mesures qui sont reprises par la législation actuelle ont puisé à la source du réseau. Ce rôle de pionnier représente une grande qualité du programme, qu'il s'agisse d'hier, d'aujourd'hui ou de demain», souligne le sous-directeur de l'OFEN.

Esquisse du programme relais de SuisseEnergie après 2010

Le programme relais se réfère aux objectifs supérieurs actuels et ultérieurs de la politique énergétique et climatique de la Suisse et devra lui apporter son soutien. Le programme développera, dès 2011, les instruments permettant d'atteindre les objectifs supérieurs fixés, comme le groupe stratégique de SuisseEnergie l'a souhaité fin 2008, dans un rapport intermédiaire. En feront notamment partie des mesures légales – dont des prescriptions minimales –, certaines mesures d'encouragement (un programme national de rénovation des bâtiments par exemple), ainsi que des activités complémentaires au niveau de l'information, du conseil, de la formation et du perfectionnement. En ce qui concerne les parties du programme portant sur l'amélioration de l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables, les contenus couvriront les champs d'intervention suivants: bâtiments, mobilité, installations de production et de transformation, appareils et équipements, dispositifs d'éclairage, moteurs et, d'une façon générale, augmentation de la part de marché des énergies renouvelables.

Souplesse du programme

Le rapport intermédiaire relève par ailleurs que «SuisseEnergie restera, après 2010, un élément clé de la politique énergétique et climatique de la Suisse, jouant un rôle déterminant en tant que moteur de la mise en œuvre des objectifs fixés». Il importera en même temps que le futur programme présente une souplesse de réaction suffisante face aux nouvelles nécessités et aux nouveaux champs d'action ou instruments de la politique énergétique et climatique. D'où le passage au crible de la forme d'organisation actuelle et des partenariats existants. D'autres acteurs devront pouvoir être associés au programme. Il conviendra de clarifier la situation au niveau du choix de l'organisation (formule interne ou organisation externe à l'administration fédérale) et de la garantie d'un financement à long